

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT MARCEL DE CAREIRET

PROCES VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 05 JUIN 2026

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 14
- présents : 10
- votants : 13

Date de convocation : 28/05/2026

L'an deux mil vingt-six et le vendredi 05 juin à 19h30 le conseil municipal de Saint Marcel de Careiret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Elisabeth GIOLBAS, 1^{ère} adjointe au Maire.

Membres présents : M. Sébastien CAMP, Mme Sandrine DUDOGNON, Mme Marie-Laure ESCRIVA, Mme Elisabeth GIOLBAS, M. Marc HÉRAUD, Mme Alice KOLAKOWSKI, M. Germain MAILLET, M. Thierry MOULINET, M. Régis POLGE, Mme Martine TABERNER.

Absents : Mme Laetitia JAUFFRET

Absents excusés : M. Rémi CRESPIN donne pouvoir à Mme Elisabeth GIOLBAS
M. Patrice BACCHETTO donne pouvoir à M. Régis POLGE
Mme Gwennaëlle FRACH donne pouvoir à Mme Alice KOLAKOWSKI

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure ESCRIVA

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2026 / Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs / Demande d'une subvention à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien- Reliquat fonds de concours 2024 / Demande d'une subvention à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien - Fonds de concours 2025 / Habitat du Gard : désignation des membres à la Commission d'Attribution / Sujets divers.

La séance est ouverte à 19h35

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la séance du 23 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS POUR L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Mme la Présidente indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Marc HÉRAUD, Mme Martine TABERNER, M. Sébastien CAMP, Mme Alice KOLAKOWSKI.

La présidence est assurée par ses soins.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Elections des délégués titulaires :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins :13

Suffrages exprimés :13

Majorité absolue :7

Ont obtenu :

Ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus :

-Rémi CRESPIEN

-Elisabeth GIOLBAS

-Martine TABERNER

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Elections des délégués suppléants :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins :13

Suffrages exprimés :13

Majorité absolue :7

Ont obtenu :13

Ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus :

-Marc HERAUD

-Thierry MOULINET

-Marie-Laure ESCRIVA

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

DEMANDE D'UNE SUBVENTION À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN – RELIQUAT FONDS DE CONCOURS 2024

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il reste un reliquat du fonds de concours 2024 et de la possibilité d'obtenir une subvention pour aider au financement de l'extension du réseau d'éclairage public au Mas Marcel et au parking de la Liberté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix., décide :

-De solliciter auprès de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien le reliquat de la subvention au titre du fonds de concours 2024 ;

-D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires au dossier de cette demande.

DEMANDE D'UNE SUBVENTION À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN – FONDS DE CONCOURS 2025

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité d'obtenir une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien au titre du fonds de concours 2025 pour aider au financement de l'amélioration du réseau d'éclairage public dans le village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix., décide :

-De solliciter auprès de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien une subvention au titre du fonds de concours 2025 ;

-D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires au dossier de cette demande.

HABITAT DU GARD : DÉSIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

La commission d'attribution des logements a pour mission principale d'examiner les demandes de logement social et de procéder à l'attribution des logements disponibles, dans le respect des critères règlementaires et des priorités définies dans le Code de la Construction et de l'Habitation.

Elle veille notamment à garantir l'équité de traitement des demandeurs, la transparence des décisions et la prise en compte des situations les plus urgentes.

Le maire est membre de droit de cette commission.

Il convient de délibérer afin de désigner un ou plusieurs membres du conseil municipal pour siéger à cette commission.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, sont désignés :

-Alice KOLAKOWSKI
-Sandrine DUDOGNON

SUJETS DIVERS

- Demande d'un Maraîcher pour vente sur la commune. A voir peut-être avec les communes de St André et Verfeuil ; projet d'un Marché sur Saint Marcel. Proposition de faire venir le maraîcher le dimanche ou jeudi soir pour tester mais d'abord en parler à Julie.
- Projet de réunion avec les communes de St André d'Olérargues et Verfeuil, envoi d'un mail avec proposition de dates.
- 13 juillet : Gardiane de taureau, 230/250 personnes envisagées, devis demandé à La Manade du Joncas. Accord du bar et de l'épicerie pour récupérer les demandes hors-village. Sans dessert offert, chacun emmène son dessert.
- Retour Conseil Communautaire Elisabeth : Laetitia JAUFFRET siègera à la commission Eau et Assainissement ; Marie-Laure ESCRIVA siègera à la commission Déchets et Environnement. Christine LADET et Virginie CAMP ont été choisies pour la commission intercommunale des impôts directs.
- L'Office des entreprises propose des salles de coworking.
- Idée de mettre un Locker au caveau Terre d'Aïeux, nous allons nous rapprocher d'eux pour savoir s'ils sont intéressés.
- Les CIDEX : certains sont très abîmés. Il faudrait contacter La Poste pour relancer les demandes de renouvellement en cours
- Lundi 15 juin : sortie scolaire au clocher de l'Eglise avec la classe des grands et passage à la mairie (questions préparées en amont en classe)
- 24 juin midi : club de moto à la salle des fêtes pour le repas.
- Samedi 13 juin : démarrage chantier inter générationnel du lavoir de 14h à 17h.Prévoir de l'eau. Réflexion sur comment remercier les participants.
- Conseil d'école le 8 juin : fête de l'école, banc, cantine.
- Vente du vieux tracteur : faut-il une délibération pour donner l'accord de la vente ? Les conseillers présents sont d'accord sur le principe de la vente de ce tracteur.

La séance est clôturée à 22 heures

Saint Marcel de Careiret, le 05 juin 2026.

Conformément à l'article L .2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

Le secrétaire de séance,

Mme Marie-Laure ESCRIVA



La Présidente,

Mme Elisabeth GIOLBAS

